

Subvention des outils digitaux

Plan d'Amplification Digitale
Volet 1

FEDERATION
FRANÇAISE
DU PRÊT
À PORTER
FEMININ



Accélérer votre transition digitale

Une subvention annuelle forfaitaire de 2000€

Un soutien qui s'adresse à toutes les marques (BtoB & BtoC). Non cumulable avec la subvention JEC (plateforme digitale uniquement).

Une aide pour optimiser les relations BTB

Abonnement plateforme digitale BtoB, prospection acheteur, vitrine digitale
Image et vidéo (pack shot, vidéo, VR...)

Une aide à la structuration et à l'optimisation du retail online

Optimisation du e commerce (référencement, acquisition, intégration marketplace, délégation)
Réseaux sociaux (création de contenus, campagne)

La subvention est d'un montant forfaitaire de 2000€ HT par marque dans la limite du montant disponible.

FEDERATION
FRANÇAISE
DU PRET
A PORTER
FEMININ

Procédure d'obtention de la subvention

L'obtention de cette subvention suivra le process suivant

- ✓ Préinscription sur www.connexionsmode.com :
*Pour cela, vous devez vous munir de votre code d'accès :
Votre identifiant est votre numéro de SIREN
Votre mot de passe est délivré par le DEFI ; il vous suffit de cliquer sur "mot de passe perdu"*
- ✓ Un descriptif de l'utilisation prévue à adresser par mail à international@pretaporter.com,
- ✓ Validation par un comité de sélection,
- ✓ Le téléchargement des factures* et preuves de règlement dans les 3 mois, sur le site de connexionsmode.com,
- ✓ Un descriptif bilan de l'utilisation de la subvention à télécharger avec les justificatifs.

Les conditions d'éligibilité

La société devra répondre aux règles d'éligibilité du DEFI (dont la proratisation) et aux conditions suivantes:

- ✓ Pas de cumul possible avec la subvention JEC pour une plateforme digitale
- ✓ Cumul des factures présentées en justificatifs supérieur à 2000€HT
- ✓ Présentation de 3 factures/justificatifs maximum
- ✓ Subvention cumulable entre fédérations (3 max) par an
- ✓ Subvention cumulable si plusieurs marques (3max) par an
- ✓ Les factures présentées/les justificatifs doivent respecter les dates indiquées dans le tableau qui suit
- ✓ Evaluation à compléter sur connexionsmode.com lors du téléchargement des justificatifs

Des coûts de gestion forfaitaire de 100€HT par marque seront appliqués après validation de la subvention.

2 sessions au choix pour demander cette subvention

Cette subvention est annuelle, toutefois libre à vous de choisir la session qui correspond à votre projet:

2021	Dates d'inscription	Date de validation des candidatures	Dates des factures éligibles	Clôture des téléchargements des justificatifs
1er semestre/ 1ère session	du 15 janvier au 28 février	15-mars	du 1er janvier au 30 juin	30 juin
2ème semestre/ 2ème session	du 15 mai au 30 juin	15-juil	du 1er janvier au 31 octobre	31 octobre

Liste des prestataires recommandés pour les sujets précités

Abonnement plateforme BtoB

COLECT**
JOOR**
LE NEW BLACK**
NuORDER
TRANOILINK
ORDRE

Déploiement d'une prospection

CRM (Hubspot, Sugar...)
Plate-forme de marketing automation par courriel (ex: Mailchimp, Sarbacane...)

Numérisation des collections/ Solution image / Réalité augmentée / Réalité virtuelle / Vidéos

CHANGE OF PARADIGM**
GRAND SHOOTING**
ORDRE
PICAPICS**
QUABLE**
SMARTZER
SKYBOY

Création et optimisation du e-commerce

PRESTA SHOP
SHOPIFY**
SQUARE SPACE
SOCLOZ**
SENSEFUEL

Accompagnement en stratégie et marketing digitale

HEURITECH**
RETVIEWS**
TAGWALK

Accompagnement par un partenaire en délégation e-commerce

ANKORSTORE**
THE OTHER STORE**
WEEBY

Référencement sur les marketplaces

DIATLY**
NETEVEN
THE AGENT
UPPLER

**Des conditions préférentielles accordées pour les
marques adhérentes de la Fédération. Voir document PAD

Volet 2.

FEDERATION
FRANÇAISE
DU PRÊT
À PORTER
FEMININ

FEDERATION
FRANÇAISE
DU PRET
A PORTER
FEMININ

Pour toute question contactez notre
service international par email :
international@pretaporter.com